



# Affaire Benalla

## Le Sénat laisse un goût amer au Palais

La décision de la Chambre haute de transmettre les dossiers de collaborateurs d'Emmanuel Macron à la justice a dégradé les relations entre les institutions. Alors que la majorité crie à la manœuvre politique, les sénateurs assurent avoir simplement respecté la loi.

**RÉCIT**

Par  
**LAURE EQUY**

**A**vis de grand froid entre le Sénat et l'exécutif. La décision de saisir la justice sur les cas d'Alexandre Benalla, mais aussi de collaborateurs de l'Élysée (*lire ci-contre*), risque de couper les lignes téléphoniques pour un moment avec le Palais du Luxembourg. Dès jeudi, dans la foulée du vote du bureau du Sénat, le Premier ministre a marqué le coup, boycottant la séance de questions au gouvernement de l'après-midi devant les sénateurs après avoir «*parlé à Gérard Larcher pour lui en donner les raisons*».

La cote du président du Sénat a brusquement chuté auprès du président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, avec lequel il entretenait jusqu'ici de bonnes relations. Celui-ci a annulé sa participation à

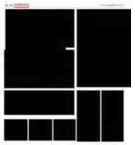
une conférence qu'il devait tenir avec son homologue du Sénat à Sciences-Po Lille pour «*expliquer le fonctionnement des institutions parlementaires*». Pas question de chanter les louanges du bicamérisme main dans la main à la tribune alors que le bureau du Sénat a «*utilisé les fonctions de contrôle parlementaire à des fins politiciennes*», déplore Ferrand. Dans *le Figaro*, ce fidèle du chef de l'État condamne «*une attaque d'une agressivité inédite*».

Si l'Élysée n'a pas officiellement réagi, Emmanuel Macron a échangé sur le sujet avec Richard Ferrand et le patron du Modem, François Bayrou. Les responsables de la macronie, eux se sont déchaînés, dénonçant une «*manœuvre politicienne de bas étage*», un «*tribunal politique*» ou encore une «*instrumentalisation pour régler des comptes personnels*». Leurs mots

indignés rappellent les réactions furieuses qui avaient suivi la convocation d'Alexandre Benalla par le sénateur Philippe Bas (LR) en septembre, dans le cadre de la commission d'enquête qu'il présidait sur l'affaire.

### «RIEN QUE LE DROIT»

Un mois après la remise du rapport d'enquête le 20 février, le ton est monté de plusieurs crans jeudi. Depuis la salle des conférences du Palais du Luxembourg, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a dénoncé un acte «*politiquement bas et moralement très grave*». Il estime que le Sénat n'est «*ni dans la raison ni dans la mesure, mais dans le coup politique*». Le chef de file des sénateurs LREM, François Patriat, fustige, lui, «*une volonté de mettre à mal l'exécutif*». Et met en garde: «*Le climat se tend beaucoup.*»



**Réunion entre Patrick Strzoda, Alexis Kohler, Emmanuel Macron et Laurent Nuñez, à l'Élysée, le 2 décembre.** PHOTO ALAIN GUILHOT

Dans ce concert de critiques, le président (LR) du Sénat a dû préciser qu'il n'était «*en guerre contre personne, pas contre l'Élysée et personne d'autre*». «*J'entends déjà qu'on aurait des déclarations de guerre, qu'une fois encore on aurait outrepassé la Constitution. Non, pas du tout*», récusé Gérard Larcher, placide. A ses yeux, les sénateurs «*n'ont pas fait de politique*» : ils s'en sont tenus à «*l'application du droit, rien que le droit, tout le droit*». Quelques heures plus tôt, les membres du bureau – instance collégiale où les groupes politiques sont représentés selon leur taille – ont débattu à huis clos puis voté à main levée pour savoir s'ils devaient signaler à la justice les déclarations de plusieurs personnes auditionnées sous serment par la commission d'enquête Benalla. Ils ont choisi, à une large majorité, de transmettre au parquet cinq dossiers en tout. Ce n'est toutefois pas un *strike* qu'ont réalisé les sénateurs. Pour Benalla et son

acolyte, ils jugent sans surprise «*les suspicions de faux témoignages*». Idem pour le directeur de cabinet de la présidence, Patrick Strzoda, mais seulement sur une partie de ses propos. Le bureau nuance ensuite sa position quant au reste des déclarations de Patrick Strzoda, ainsi qu'aux affirmations du secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, et du général Lionel Lavergne, chef du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR). Sans avoir assez d'éléments pour suspecter «*à ce stade*» des faux témoignages, les sénateurs ont quand même voulu porter à la connaissance de la justice leurs «*déclarations ainsi que la liste des incohérences et des contradictions*».

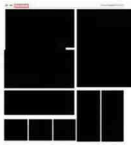
#### «**DÉMARCHE DE VÉRITÉ**»

C'est cette décision visant les trois proches d'Emmanuel Macron qui a ulcéré le gouvernement et les parlementaires LREM. «*On met en cause l'honneur de fonctionnaires qui ne font pas de politique*», accuse

François Patriat. Allié du parti Les Républicains dans la majorité sénatoriale, le président du groupe centriste, Hervé Marseille, estime également que «*la mise en cause d'un certain nombre de responsables au plus haut niveau de l'État était superfétatoire*». Un autre sénateur centriste regrette cette option «*mi-chèvre mi-chou qui n'est ni une décision d'apaisement ni juridiquement claire. On ne doit pas se borner à être une chambre d'opposition, le Sénat est bon quand il est non aligné*».

Les sénateurs LR se félicitent, de leur côté, d'avoir évité un «*traitement à deux vitesses*» où l'on chargerait «*les lampistes*» pour protéger les plus proches du chef de l'État. «*Très fier du Sénat qui joue son rôle de contre-pouvoir avec sérieux. Et tant pis si l'idée même de contre-pouvoir n'est pas encore une notion familière pour certains. Ils finiront par s'habituer*», a applaudi, bravache, le président du groupe LR, Bruno Retailleau.





Audition du colonel Lionel Lavergne, au Sénat, le 30 juillet 2018. PHOTO ALBERT FACELLY

La gauche qui a plaidé pour la saine de la justice, fait aussi valoir l'indépendance de la maison. «*Quand on nous accuse d'agir pour des raisons politiques, je me sens insulté*, affirme Jean-Pierre Sueur (PS), corapporteur de la commission d'enquête. *Nous avons fait notre travail dans une démarche de vérité.*» Pour le communiste Eric Bocquet, membre du bureau, il ne s'agit «*pas d'une déclaration de guerre mais de l'affirmation d'une souveraineté. On n'a pas voté la décapitation de Louis XVI, on a transmis à la justice les dossiers pour aller plus loin dans l'investigation.*»

Si les macronistes pointent une alliance contre nature entre LR et les socialistes, Gérard Larcher rappelle que la «*décision a été prise par une instance et non pas par un agrégat*

*de groupes politiques.*» Soucieux d'apaiser, il dément tout contact en amont avec l'Élysée : «*Nul n'a fait pression sur moi.*»

Dans ce contexte glacial, le président du Sénat et l'exécutif devront rouvrir ensemble le chantier de la révision constitutionnelle. Et les responsables LREM ne risquent pas de se montrer arrangeants, eux qui avaient déjà agité des chiffons rouges, comme un changement de mode de scrutin aux sénatoriales. Un ministre avertit : «*On n'est pas obligés d'être dans la tendresse absolue.*» ◆

**«On n'a pas voté la décapitation de Louis XVI, on a transmis les dossiers à la justice.»**

**Eric Bocquet** membre du bureau du Sénat